

Une entreprise américaine concernée

Le PQ-Arthabaska demande au ministre Massé d'annuler un important contrat

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Jean-Gilles Massé, député libéral du comté d'Arthabaska et ministre des Richesses naturelles, a avoué avoir commis une erreur stupide en faisant passer à une entreprise américaine du Nebraska, la Kiewit Company Limited, un contrat de \$20 millions pour la construction d'une route devant relier Matagami à la Baie James.

Le communiqué poursuit: "Selon la version de M. Massé, la société montréalaise Beaudry-Simard aurait présenté une soumission inférieure de plus d'un million à celle de la com-

pagnie américaine. La compagnie québécoise aurait subi un refus parce que le chèque de garantie aurait été fait à l'ordre de l'Hydro-Québec plutôt qu'à celui de la société de la Baie de James.

"Cette erreur vient s'ajouter à beaucoup d'autres histoires qui circulent sur la façon dont la Baie de James (par exemple, la bataille autour de l'engagement du personnel à la Baie de James à Matagami).

"Ainsi le PQ-Arthabaska, avec tous les vrais québécois, s'inquiète, dénonce ce patronage éhonté et demande avec insistance au député et ministre libéral du comté d'Arthabaska

d'annuler le consentement donné à la compagnie américaine et le remettre à la firme québécoise Beaudry-Simard afin d'arrêter de faire couler dangereusement les millions au profit des Américains quand on pouvait le faire en faveur d'intéressés québécois.

"C'est d'ailleurs ce que le ministre a toujours laissé entendre dans ses discours. A moins que les paroles du ministre élu dans notre comté prouvent que lui aussi soit entré dans le 'club des patroneux et des démagogues'".

Appui des travailleurs de Forano

D'autre part, le PQ-Arthabaska dénonce les dirigeants de la compagnie Forano de Plessisville qui, comme La Presse, a jeté dans la rue 450 travailleurs du comté de Mégantic, dit le PQ-Arthabaska. Le communiqué ajoute: "La compagnie Forano n'a pas eu le courage de continuer les négociations qui étaient en cours et elle a décidé d'utiliser un moyen pour le moins dégradant surtout à l'approche des Fêtes. C'est pourquoi le PQ-Arthabaska exhorte la compagnie Forano à hâter le règlement de la convention de ses travailleurs et offre son appui au 450 'lock-outés' du comté de Mégantic.

Télégramme à Bourassa

Dans la dernière partie de son communiqué, le PQ-Arthabaska tient à informer la population du comté qu'il a fait parvenir, vendredi le 10 décembre, un télégramme à M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, lui demandant le rappel immédiat du Bill 63.

Le PQ-Arthabaska demande à la population du comté d'Arthabaska de faire parvenir une lettre à son député, M. Jean-Gilles Massé, exigeant de favoriser le rappel de ce bill "infâme".

En terminant le PQ-Arthabaska dit accorder son appui inconditionnel à tous les individus ou organismes qui voudraient agir démocratiquement dans le même sens que lui.



Ce n'est pas à un mois à quatre exposés que les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville ont eu à faire face dimanche matin. Le président de la

Chambre, Me René Crochetière avait, outre le maire de Victoriaville, le docteur René Jutras, M. Clément Cantin et M. Pierre Bruneau. (Photo Laurier Gardner).

Les propriétaires de Sorel seraient bientôt obligés de nettoyer leurs trottoirs

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Sorel songe à prendre des mesures afin d'obliger les propriétaires à déblayer leurs trottoirs durant la saison hivernale dans les rues du vieux Sorel. On ne peut étendre ces mesures à la grandeur de la ville, car dans Sorel-Sud et dans les développements domiciliaires, la coutume semble établie depuis nombre d'années de ne pas déneiger les trottoirs.

Lors de la dernière assemblée du conseil, il a été question de faire nettoyer les trottoirs du vieux Sorel, qui ne sont pas entretenus d'une façon satisfaisante ou pas du tout, et d'envoyer le compte aux propriétaires. A cause de cette négligence de la

part de certains propriétaires, les piétons doivent marcher par monts et par vaux, un trottoir étant bien déneigé après chaque tempête, alors qu'un autre ne l'est jamais ou presque.

La mesure qu'entend prendre le conseil municipal pourra être en vigueur dans les secteurs du vieux Sorel, où la voirie municipale déblaye les rues dans toute leur largeur, à l'aide de souffleuses à neige et même avec des camions pour le transport de la neige.

Pour le moment, souligné-on, il s'agit d'un projet à l'étude, mais les membres du conseil ont été saisis du problème à la suite de nombreuses plaintes des piétons.

Un verdict de mort accidentelle dans le cas Rosaire Lauzon

DRUMMONDVILLE (FH) — Le coroner du district de Drummond, le docteur De Montarville Taschereau de St-Germain, a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Rosaire Lauzon, 48 ans, de la 15^e Avenue à Drummondville, survenue le 6 novembre dernier sur le boulevard Lemire à Grantham-Ouest.

M. Lauzon circulait à bicyclette vers les 17 heures 30, tenant dans sa main gauche une lampe radar, quand il a été happé par une automobile, s'en allant dans la même direction, conduite par M. Alphonse Bellavance, 66 ans, du 612 boulevard St-Charles.

M. Lauzon a été gravement blessé sous l'impact, et a été conduit d'urgence au Centre hospitalier de l'université de

Sherbrooke où il a expiré quelques heures plus tard.

M. Bellavance a soutenu, lors de l'enquête, avoir été aveuglé par les phares d'une auto circulant en sens contraire et n'avoir vu la bicyclette qu'à la dernière minute et n'avoir pu l'éviter.

L'enquête a également démontré que la bicyclette de M. Lauzon n'était pas équipée de phare électrique et ne possédait qu'un réflecteur sur l'aile arrière.

L'autopsie a indiqué que la victime est décédée à la suite d'une fracture de la base du crâne. Devant tous ces faits, le docteur Taschereau a déclaré cette mort purement accidentelle, puisqu'on ne pouvait imputer personne de négligence criminelle.

L'évaluation de la ville de Warwick atteint presque \$10 millions

WARWICK (R.L.) — Lors de la dernière séance du conseil municipal de la ville de Warwick, le conseiller Roméo Tanguay a proposé l'homologation du rôle d'évaluation pour 1972, au montant de \$9,894,580. Le conseiller Benoît Turcotte a secondé cette proposition.

Par ailleurs, le conseil de ville de Warwick a adopté le règlement 414-71 qui modifie son règlement de circulation et de stationnement.

Etudes

La ville de Warwick a de plus autorisé la firme d'ingénieurs-conseils Saint-Pierre, Bertrand et Savoie à faire les études nécessaires pour l'eau déversée par les industries Croustilles Yum-Yum Inc., La Parmentière Warwick Woolen Mills et Warwick Lockport and Felt afin de compléter le plan directeur d'égouts et d'eau.

Reconnaissance

Les édiles municipaux de Warwick ont unanimement accepté une proposition par laquelle la ville reconnaît le comité de bienfaisance oeuvrant dans la ville de Warwick.

Engagement reporté

Le conseil municipal a demandé à son secrétaire de reporter au budget 1972, l'item de l'engagement à temps partiel d'un ingénieur ainsi que l'achat d'un camion, en remplacement de l'actuel camion de la ville.

Avis de motion

Le conseiller Jean-Marc Bélieu a donné un avis de motion pour un prochain règlement d'emprunt au montant de \$300,000 concernant une nouvelle prise d'eau pour le réseau de la ville de Warwick.

Plusieurs suggestions de noms pour les rues des villes de Victoriaville et d'Arthabaska

VICTORIAVILLE (L.G.) — En plus de la visite du maire de la municipalité, M. Denis Saint-Pierre, qui a fait d'intéressantes déclarations à l'endroit de la future arène de Victoriaville, plusieurs items figuraient à l'ordre du jour de l'assemblée mensuelle de la Chambre de commerce de Victoriaville.

Il ne suffit que de noter le rapport du comité de toponymie fait par le docteur René Jutras, le message du jeune Pierre Bruneau, une lettre à propos de la langue française, la commission provisoire des oeuvres, et la conférence de M. Clément Cantin.

Le docteur Jutras

Membre du comité de toponymie des deux Chambres de commerce d'Arthabaska et de Victoriaville, le docteur René Jutras a résumé les demandes que ce comité fait aux autorités en ce qui a trait aux changements de noms de rues dans Arthabaska et Victoriaville.

On propose que la rue Laurier, partant d'Arthabaska et se rendant maintenant au nord de la ville de Victoriaville, s'appelle dorénavant le boulevard des Bois-Francis. Cela contrairement au nom suggéré dernièrement à l'effet que la rue Saint-François disparaisse pour porter le nom de la rue Laurier.

On demande que l'endroit de verdure qui sera en face du nouveau palais de justice s'appelle place Charles-Beauchesne en l'honneur de celui qui s'occupa de la prison d'Arthabaska pendant de nombreuses années, on demande même qu'un buste soit érigé en son honneur à cet endroit.

On demande que la rue des Erables à Arthabaska devienne la rue Laurier.

On demande aussi plusieurs autres changements de noms afin d'éviter des erreurs: on voudrait qu'à Arthabaska, on change les noms des rues des Alain, Lavigne, Notre-Dame, Perreault et Provencher.

On voudrait également qu'à Victoriaville, on change les noms des rues du Parc, Grégoire, Blanchette, Plourde et Côté.

Pierre Bruneau

Le jeune Pierre Bruneau, étudiant au CEGEP de Victoriaville, a tenu à remercier la Chambre de commerce du don de \$150 fait lors du gala d'appréciation de la jeunesse organisé par les Optimistes. Pierre Bruneau avait alors gagné les honneurs de cette compétition et avait mérité les \$150 de la Chambre de commerce. Parlant du gala, Pierre Bruneau a dit: "C'est à l'occasion rêvée de montrer le vrai visage de la jeunesse".

Le jeune Pierre Bruneau a d'ailleurs été fait membre honoraire de la Chambre de commerce de Victoriaville.

Langue française

A la suite d'une lettre venant de M. Marcel Fréchette, président des professeurs du CEGEP de Victoriaville, demandant à la Chambre de commerce de faire en sorte que la Banque de Montréal écrive en anglais et en français, les dirigeants de la Chambre ont décidé de s'engager de la véracité de cette allégation. Il en a été de même du nom de la ferme Barilée de Plessisville qui deviendrait la ferme Hardwood.

Les oeuvres

La commission provisoire des oeuvres, par l'entremise de M. Robert Caron, a reçu de la Chambre de commerce un don de \$75 afin de pouvoir continuer son travail sur l'utilité d'un fichier central à Victoriaville. On sait que la commission a rencontré plus de 40 groupes différents de la ville, en plus de 300 familles d'assistés sociaux.

Elle fera rapport de son travail avant la fin de décembre aux autorités de la ville.

Le bill 27

Enfin, la conférence principale était faite par M. Clément Cantin, sur le bill 27. Nous avons su que l'expérience d'envoyer plusieurs lettres d'invitation n'avait pas été fructueuse: avec trois invitations, soit 10 jours à l'avance, trois jours à l'avance et la journée même, il y avait une augmentation de participation de quatre personnes seulement.

Il reste que, selon l'avis de plusieurs membres de la Chambre, les parents s'intéressent quand même à la chose scolaire, peut-être moins aux technicités du bill 27.

Projet soumis à la Régionale

Les élèves seront invités à participer aux Jeux d'hiver

NICOLET (P.M.) — Dans le but de faire participer la clientèle scolaire de la Commission scolaire régionale Provencher aux Jeux d'hiver du Québec, en plus de faire prendre conscience des besoins prioritaires existants dans notre milieu, le directeur des services d'éducation physique de la Régionale présenterait aux autorités en place un certain nombre de recommandations sur ces sujets.

La lettre de M. Alain Guilbert devant les membres de la Commission scolaire, visait surtout à sensibiliser les autorités à ce secteur d'activités trop souvent négligé qu'est l'éducation physique et les sports scolaires. Tablant sur la philosophie même du sport scolaire, M. Guilbert mentionnait: "C'est surtout dans ce secteur particulier que notre jeunesse acquiert des habitudes de vie saine, de goût de l'effort, de socialisation, de créativité et combien d'autres éléments nécessaires pour devenir des adultes responsables."

Le projet présenté par les services d'éducation physique s'échelonnait sur les deux prochaines années scolaires, en commençant par la participation aux Jeux d'hiver de cette année. De plus, il a été question de la participation aux Jeux d'hiver du Québec en 1972, de la participation d'un plus grand nombre d'étudiants aux activités sportives existantes en 1972-73. On a également mentionné la nécessité d'élargir l'éventail des activités sportives organisées actuellement, comme le hockey, le baseball, la natation etc., pour la saison '72-73. On voudrait que se développe parallèlement à cette effervescence sportive, un encouragement à la participation des adultes.

Plus spécifiquement, les Jeux d'hiver du Québec retiennent l'attention puisque la régionale Provencher a été choisie comme hôte de certaines compétitions, dont: le badminton, le tennis sur table, le mini-basketball, le karaté, la lutte et le volleyball. Au niveau du secteur, soit la participation du plus grand nombre d'athlètes aux différentes compétitions au ni-

veau de la régionale Provencher, il appert que le budget nécessaire serait de l'ordre de \$1,610.

Par contre, les compétitions régionales qui seront distribuées un peu partout dans les villes du Centre du Québec nécessiteraient un déboursé de \$870. Le fait que la Corporation des Jeux du Québec défraie le coût du transport, réduit sensiblement les coûts de participation de chacune des régionales à ces compétitions. Se voulant de trois catégories, cette participation des autorités de la Régionale à la réalisation des Jeux d'hiver, comprend l'organisation (matériel, directeur de rencontres, récompense, surveillance, sécurité, le transport des athlètes, les dépenses pour les instructeurs, les arbitres, les officiels mineurs.

Selon toutes apparences, il semble bien que les autorités de la Régionale soient favorables à ces activités, mais le projet a été mis à l'étude et la décision finale interviendra prochainement.

Remise d'un chèque par les Chevaliers



M. Jean-Guy Trottier, responsable de la guignole 71 faite par les Chevaliers de Colomb d'Arthabaska, a donné au président de la société Saint-Vincent-de-Paul

d'Arthabaska, M. Paul-Émile Côté, un chèque de \$284, dimanche matin lors de la réunion mensuelle à l'hôtel Mont Saint-Michel d'Arthabaska. (Photo Laurier Gardner).



M. Henri Hamel, gérant général de la Rubin Bros de Victoriaville, a été choisi président honoraire de la Patrouille canadienne de ski pour la zone de Victoriaville. Il est ici photographié à gauche en compagnie du président Michel Beau-

det et de l'organisateur de la soirée de dimanche, Pierre Ling. Ces deux derniers ont dans leurs bras les deux jolies mascottes Nathalie Guévin et Dominique Gagnon. (Photo Laurier Gardner).

M. Henri Hamel devient président honoraire

Le rôle de la Patrouille de ski: être là pour aider

WARWICK (L.G.) — La Patrouille canadienne de ski a obtenu un franc succès de leur fête annuelle, au chalet des Rois à Warwick, dimanche soir.

Plus de 250 personnes sont allées manger un bon repas canadien et s'amuser à la Bavaroise pour donner à la patrouille, section de Victoriaville, la possibilité de continuer son travail pendant la saison de ski 1971-72.

C'est grâce à cette soirée que la patrouille, habilement dirigée par Michel Beaudet, pourra acheter des jackets, des bandages, des tresses de premiers soins, des livres d'instruction etc... La patrouille de ski, qui existe dans la région depuis sept ans, a toujours été plus qu'utile.

Rôle de la patrouille
Le rôle de la patrouille se résume à celui d'être là pour ai-

der lorsqu'il y a besoin. Ainsi, un patrouilleur pourra prévenir des accidents en indiquant clairement des endroits dangereux, aider des blessés en donnant les premiers soins, etc....

Les 51 membres de la patrouille sont répartis comme suit: 21 au club de ski Victoria à Arthabaska, et 21 au club du Mont-Gleason à Warwick; 9 autres patrouilleurs forment le bureau de direction.

L'an passé, la patrouille a aidé pas moins de 120 blessés graves et au moins plus de 1,000 personnes blessées plus ou moins gravement.

Président honoraire

Pour la première année de son existence, la patrouille de ski a voulu honorer une personne de la région qui appréciait le

travail de la patrouille. C'est M. Henri Hamel, de la Compagnie Rubin Bros, qui a eu cet honneur. Le nouveau président honoraire a d'ailleurs connu des personnes qui ont bénéficié de la patrouille.

Bureau de direction

Pour l'année 1971-72, le bureau de direction se compose comme suit: Michel Beaudet, président, Paul Mathieu et Michel Côté, vice-présidents, Roger Lord, publiciste, Pierre Ling, responsable des loisirs, Lise Tanguay, pour les premiers soins, Daniel Lambert pour la technique de ski, Claire Boutin, secrétaire et Gilles Boissonneault, trésorier. Les deux mascottes sont Nathalie Guévin, pour le club de ski Victoria et Dominique Gagnon, pour le club de ski du Mont Gleason.

Les parents se rendent constater ce qu'est la catéchèse à l'élémentaire

VICTORIAVILLE (R.L.) — Où est la catéchèse à l'école élémentaire? Bien des gens peuvent se poser la question. La réponse est simple: venez voir, nous dit un professeur de Victoriaville, qui avait dit la même chose aux parents de ses élèves.

Les camps de fin de semaine sur des thèmes religieux ou autres obtiennent beaucoup de succès. La raison est que le jeune y vit une expérience au cours de laquelle il apprend vraiment. La catéchèse renouvelée à l'école tend à prendre aussi cette façon d'enseigner par l'expérience vécue.

Au cours de l'expérience vécue par des élèves de l'élémentaire à Victoriaville, ceux-ci simulaient une émission radiophonique où ils donnaient un compte-rendu d'une enquête sur ce qu'est l'Église. D'abord, un bref retour aux origines des premiers chrétiens, des premiers canadiens puis d'aujourd'hui, son milieu en tant que chrétien.

Les interviews, les sketches présentés aux parents faisaient prendre conscience aux enfants qu'eux aussi, comme les gens interviewés, ont un rôle à jouer pour bâtir un monde meilleur: aimer, partager.

au coeur du québec

Etude sur les avantages ou désavantages d'un regroupement

La ville de Tracy dit non

TRACY (L.B.) — La ville de Tracy a refusé de participer à une étude sur les avantages et les désavantages d'une fusion ou d'un regroupement des municipalités de la région de Sorel, étude qui avait été demandée le 29 septembre dernier par le député de Richelieu et ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, M. Claude Simard. Ce dernier avait alors envoyé aux conseils municipaux des villes et municipalités de la région une lettre les invitant à profiter des services d'experts du ministère des Affaires municipales, pour une étude qui aurait permis d'approfondir cette question qui fait les manchettes de l'actualité régionale depuis quelques années déjà.

Le maire de la ville de Tracy, M. Arthur Pontbriand, dans sa lettre au ministre Simard, datée du 22 novembre et rendue publique au cours de la fin de semaine, explique les raisons du refus de participer à cette étude. Le refus est basé principalement sur trois points.

Premièrement, "Tracy selon son plan d'urbanisme, fut planifiée pour 30,000 âmes. Elle se développe mieux qu'au rythme prévu et mérite d'avoir l'opportunité d'attendre sa maturité avant d'être englobée; surtout, considérant qu'elle est particulièrement progressive et judicieusement administrée".

Deuxièmement, "Conformément à un programme scientifique adopté depuis sa fondation, le développement progressif et

rationnel de Tracy s'effectue sous la direction et la surveillance de ses urbanistes professionnels et c'est en consultation avec ces autorités qu'elle se doit de discuter tout changement éventuel au programme scientifique qui a, à ce jour, présidé à son expansion et qui doit se porter garant de son progrès et de son avenir".

Troisièmement, "La coopération intermunicipale à laquelle vous rétiez exisiez déjà et nous serons heureux d'élargir l'éventail des échanges de services à la demande des villes avoisinantes, si elles le désirent. A ce sujet, nous avons des ententes avec Sorel dans le service des incendies et nous fournissons à Saint-Joseph-de-Sorel, nos services d'eau, d'incendie, de police et de cour municipale et à Comptreux, l'eau et la cour municipale. D'autre part, Saint-Joseph-de-Sorel effectue le déboulement de la neige dans un secteur de Tracy et son aréna accommode nos loisirs".

Le maire Pontbriand souligne dans sa lettre au ministre Simard qu'il a retardé jusqu'à maintenant la réponse de la ville de Tracy, pour laisser passer les élections municipales qui se sont déroulées au début de novembre. "De cette façon, ajoute M. Pontbriand, nous avons dû nous en part eu, une fois de plus, l'opportunité à cette occasion de sonder l'opinion de la population de Tracy sur la question de la fusion et d'autre part, réservé la décision à être exprimée sur

ce point pour les personnes qui seront en autorité dans notre ville durant les prochaines quatre années".

Le maire Pontbriand, après avoir signalé que le conseil avait été réuni en entier, soutient qu'il communique dans sa lettre "les intentions unanimes de mes collègues et de moi-même sur la proposition d'étude de regroupement des municipalités de notre région".

Jusqu'à maintenant, déclare le maire Pontbriand, la population de Tracy chaque fois qu'elle a été consultée soit sur la fusion, soit sur l'étude de la fusion, a toujours été catégoriquement opposée à l'une et à l'autre. Par suite, le conseil, in-

dividuellement et en bloc, s'est prononcé à maintes occasions dans le même sens. "C'est avec regret à l'endroit de votre bienveillance, M. le ministre, que nous nous abstenons de formuler une demande pour étude de regroupement par les Affaires municipales du Québec, parallèlement à la suggestion que vous nous avez courtoisement adressée".

D'autre part, devant l'importance de la question et l'intérêt profond qu'apportent les concitoyens à conserver à Tracy son statut autonome, le conseil municipal songe présentement à effectuer un sondage auprès de tous les contribuables et élec-

teurs afin de connaître leur opinion spécifique sur la fusion et sur l'étude de la fusion. "Un tel référendum nous permettrait de prendre sur ces questions une position ferme et pleinement conforme au désir majoritaire de la population", souligne le maire Pontbriand.

Le conseil municipal n'aurait pas encore arrêté définitivement la date pour la tenue de ce sondage, mais on croit savoir qu'il serait effectué vers la mi-juin, alors que la population est la plus nombreuse, étant donné le nombre de villégiateurs qui occupent des maisons d'été le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu.

Niveau de vie beaucoup plus élevé à la réserve d'Odanak

par Pierre MANSEAU

ODANAK — Les indiens de la réserve Abénakis d'Odanak sont sur le point de se donner une infrastructure économique valable qui leur permettra d'atteindre le même niveau de vie que les blancs de la province et du Canada. Le chef de la tribu, M. Walter Watson, précisant cette assertion, faisait remarquer que pour atteindre ce but, deux conditions préalables devaient être remplies. La première consiste à l'éducation (instruction) des jeunes, afin que ces derniers puissent accéder à un niveau d'étude leur permettant de se mettre d'égal avec les gouvernements et discuter de leurs problèmes en connaissance de cause et en se prenant véritablement en main.

La deuxième condition est le développement économique à atteindre afin de fournir sur le territoire de la réserve les emplois nécessaires à tous les indiens qui veulent travailler. Sensibilisé à cette situation et à ce désir de réorienter l'aspect économique de la réserve, le chef, appuyé du conseil de la tribu, devait lancer l'idée d'une industrie sur le sol de la réserve. Le premier pas fut fait évidemment vers le ministère des Affaires indiennes qui lui sensibilisa la Ligue des Canadiens pour le développement.

Cet organisme, qui regroupe plusieurs groupes de volontaires, agit sous la bannière de la

promotion de la justice et du développement, tant au pays qu'à l'étranger. Le projet d'Odanak sembla donc être tombé dans les bonnes oreilles puisque relativement peu de temps, le projet prit forme, du moins dans une première étape.

Le projet d'Odanak consiste tout simplement à amener une industrie sur le territoire de la réserve de telle sorte que les Abénakis puissent y vivre et trouver sur place un emploi permanent. Actuellement, près de 75 pour cent de cette population indienne, qui se chiffre à plus de 600 sujets, a dû émigrer sous d'autres cieux économiquement plus cléments. La plupart du temps cette émigration s'est faite vers nos voisins du sud. Les premiers contacts du nouveau projet ont permis de découvrir qu'une vingtaine de familles, soit près de 100 individus, seraient prêts à revenir vivre sur la réserve d'Odanak si le projet d'industrie se matérialise.

Un comité de développement à l'intérieur de la réserve est déjà sur pied et c'est à partir de ce comité que la Ligue des Canadiens pour le développement pourra assumer différentes responsabilités dans la réalisation de ce projet. Et le tout faisant suite aux amorces de solutions que les Abénakis ont eux-mêmes mises de l'avant.

La Chambre de Commerce de Montréal participe à ce projet grâce à la compétence de M.

Pierre Shooner, qui agira en quelque sorte comme aviseur sur les aspects économiques du projet et en produisant des études sur différents types d'industries susceptibles de s'établir à Odanak. De plus, la Ligue des Canadiens pour le développement a présenté le projet aux organisations du Service Universitaire canadien Outre-mer (SUCO), et OXFAM, dans le but d'obtenir le support financier nécessaire à la réalisation de ce projet de développement chez les Abénakis, tout en respectant leur culture et leurs traditions.

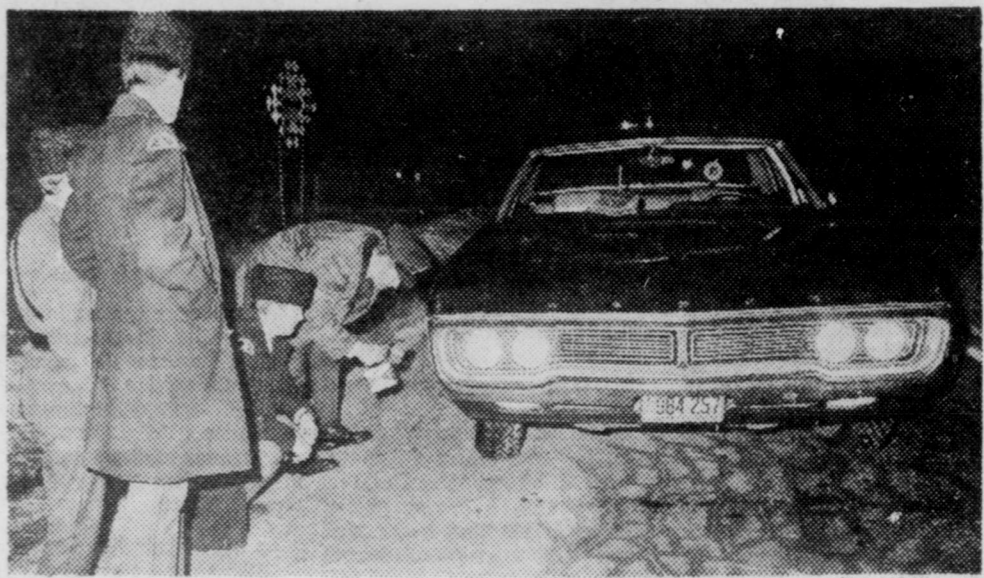
Le Service administratif canadien Outre-mer (SACO) devait lui aussi être contacté afin qu'il puisse fournir les services d'un coordonnateur et d'un assistant choisi parmi les indiens de la réserve (et qui éventuellement remplacerait celui de SACO). A la suite de ces démarches, le travail a été entrepris au début de novembre et d'ores et déjà les sommes de travail abattues sont considérables. On procède présentement à faire l'inventaire de la main-d'oeuvre indienne, de leurs désirs et des possibilités du marché du travail et de la consommation pour la nouvelle industrie. Véritable étude sociologique, ce travail préliminaire se continuera tant que le besoin se fera sentir, puisque le coordonnateur est prêt pour deux ans et que l'on veut partir avec quelque chose de solide et pour ce on semble prêt à y mettre le temps voulu.



C'est cette voiture, dotée d'un puissant moteur, qui est passée dimanche soir, sur le boulevard St-Joseph à une vitesse de 70 milles à l'heure, sous l'oeil du radar de l'agent Lemaire. Le policier s'est aussitôt mis à la poursuite et les autos ont même filé jusqu'à 115 milles à l'heure. L'automobile prise en chasse ne s'est

avouée vaincue qu'à St-Pie-de-Guire, dans le comté de Yamaska, soit à 16 milles de Drummondville, alors qu'elle a dérapé dans un fossé. Les agents de la SQ de Drummondville, et de Sorel ont donné entière collaboration à leur confrère du municipal lors de cette périgriation. (Photo: Beausoleil)

Chasse à l'homme à 115 milles à l'heure



L'agent Denis Lemaire, de la Sûreté de Drummondville, accompagné de l'agent Benoit Murry de la SQ, jettent un coup d'oeil sur les dommages subis à la suite de cette poursuite éfrénée. L'auto-

trouille fantôme de Drummondville a subi des éraflures latérales à près de 115 milles à l'heure alors qu'elle tentait de dépasser un Valiant en faute. (Photo: Beausoleil)

La Coopérative agricole de Granby fait l'acquisition des Laiteries Leclerc Limitée

La Coopérative agricole de Granby vient de faire l'acquisition, après de longues négociations, des intérêts des importantes Laiteries Leclerc, convoitées par des entreprises américaines. Plus tôt, cette année, la CAG acquérait de Montréal Cassein (Foremost Dairies) son importante et moderne usine de Louiseville, bâtie en 1967.

Le dynamisme dont a fait preuve la CAG démontre la mise en oeuvre constante de son vaste programme d'expansion et de diversification, fruit d'un programme de planification longuement et minutieusement préparé.

Les Laiteries Leclerc Inc., dont l'excellente réputation est reconnue autant par le public que par l'industrie, est l'une des trois seules entreprises québécoises qui ont mérité le sceau

tant recherché de "Qualité vérifiée".

La Coopérative agricole de Granby est déjà engagée dans la fabrication de fromages, de beurre, de laits évaporés et condensés, de poudres de lait, de crème fraîche, de yogourts, etc...

A sa production s'ajouteront donc maintenant les produits de qualité des Laiteries Leclerc Inc., dont les usines et les postes de distribution sont situés à St-Lambert, Longueuil, Sherbrooke (une usine récente) et Granby, où se trouve son siège social. Les Laiteries Leclerc Inc. possèdent en plus une vingtaine de bars laitiers installés dans d'importants centres commerciaux.

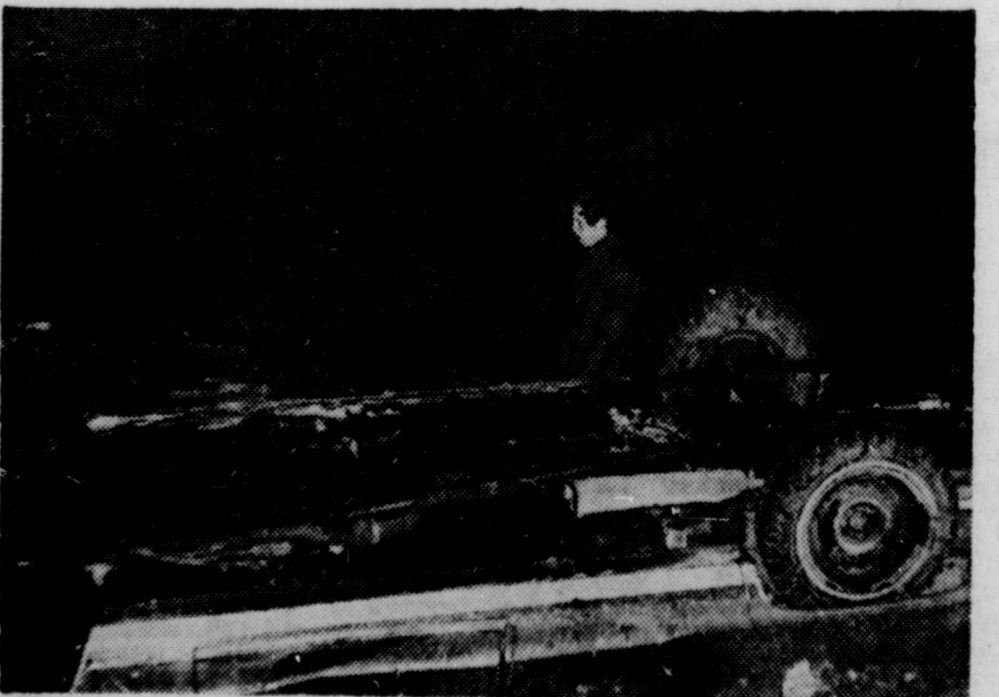
Le territoire desservi par les Laiteries Leclerc, Inc. s'étend de Granby jusqu'à St-Jovite et

Grand'Mère, au nord; au sud, jusqu'à la frontière américaine et à l'est, jusqu'à Plessisville.

En outre, dans le secteur du lait industriel, les Laiteries Leclerc Inc. transforment, dans leurs usines de St-Damase et de Lawrenceville, 200 millions de livres de lait. Le chiffre d'affaires annuel de cette importante société est de près de \$18 millions. Celui de la CAG, comme on le sait, s'élève à près de 100 millions.

Il est à noter, comme l'ont souligné M. Isidore Martin, président et M. Philippe Parisseault, directeur général de la CAG, que la Coopérative agricole de Granby est heureuse que MM. Marc, Bernard et Marcel Leclerc demeurent à la direction des Laiteries Leclerc Inc., maintenant filiale de la CAG.

Le conducteur s'est volatilisé



La Sûreté du Québec, détachement de Joliette, est toujours à la recherche du conducteur d'une automobile, alors que ce dernier aurait perdu la maîtrise du véhicule qui a capoté dans un champ. L'automobile appartient à Brissette Auto

Parts de Joliette, lequel a rapporté sa voiture volée. Dans les premières constatations, il semble que le conducteur aurait été blessé mais ne s'est pas rendu à l'hôpital. Le véhicule est une perte complète. (Photo Yves Champoux)

à bon Chasseur...

CHASSEUR GIN GENEVA

Un bon gros gin, bien corsé, vigoureux.

salut!

Le gros gin Chasseur distillé et embouteillé à Valleyfield par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

Qui connaît meubles St-Laurent Ltée pour la qualité de sa marchandise, ses bas prix et son service... n'achète pas ailleurs

la qualité prime toujours chez **HITACHI** le royaume de l'état solide

UN TELE SUR LEQUEL ON PEUT COMPTER!

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.00

Un télécouleur que l'on règle les yeux fermés

Hitachi présente une nouvelle sensationnelle en télévision-couleur: le réglage automatique de l'image. Il vous suffit d'appuyer sur le bouton "Pres-To-Set" Hitachi pour obtenir des couleurs parfaitement naturelles. Nuance, contraste, brillance et couleur se réglent automatiquement, à la perfection!

GILBERT ROY président

UN CADEAU QUE TOUTE LA FAMILLE APPRECIERA AVEC RAISON

MEUBLES ST-LAURENT LTEE GENTILLY — Tél.: 298-2020

PLAN MISE DE CÔTÉ POUR NOËL

LIVRAISON GRATUITE ET IMMÉDIATE

Qui connaît meubles St-Laurent Ltée pour la qualité de sa marchandise, ses bas prix et son service... n'achète pas ailleurs

entre voisins

VICTORIAVILLE — Le club de la Bonne Humeur organise une soirée récréative, samedi 18 décembre, à compter de 19h.30, à son local du centre des loisirs à Victoriaville. Tous les aveugles et les handicapés physiques de la région sont invités à cette rencontre. De plus, tous les handicapés désirant faire partie du club de la Bonne Humeur sont priés de communiquer avec la présidente, Margot Paris.

VICTORIAVILLE — L'Assemblée annuelle pour élire la nouvelle direction 1972 du club de tir Victoria se tiendra au sous-sol du poste de police à la salle de tir de Victoriaville, dimanche le 19 décembre, à 10 heures. Par ailleurs, les trophées de la saison 1971 qui n'ont pas été donnés le seront lors d'une soirée récréative qui aura lieu en janvier 1972. La date et l'endroit de cette soirée seront communiqués plus tard.

VICTORIAVILLE — Des cours de formation chrétienne de la personne sont donnés à tous les élèves du centre d'entraînement professionnel de Victoriaville. Le thème de l'année est: apprendre à aimer. Ce thème est approfondi par des périodes de recherches personnelles, de montages audio-visuels, de forums, de discussions, de pancartes, d'affiches, etc... Les élèves sont appelés à prendre tantôt le rôle d'animateurs, de secrétaires ou d'observateurs. Ensemble, ils prennent conscience qu'ils sont les premiers responsables de la formation totale de leur personne.

VICTORIAVILLE — Les journalistes des Bois-Francs sont invités à l'occasion de Noël à un 5 à 7, mercredi, chez Roger Lauzon de la brasserie Molson à Drummondville.

VICTORIAVILLE — L'Association des assureurs-vie de Drummond-Arthabaska tiendra son dîner mensuel de décembre, mercredi 15, au motel Quatre-Saisons de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Le président Claude Bouffard de Victoriaville présidera alors son dernier dîner. Le président Picard de Drummondville lui succédera pour les rencontres à venir.

VICTORIAVILLE — Il semble que le comité provisoire veut mettre la population au "courage" du bill 27 à tout prix. Chaque payeur à l'Hydro-Québec recevra une lettre en ce sens lors du prochain état de compte.

VICTORIAVILLE — La Chambre de Commerce de Victoriaville accuse un surplus de \$805.62 entre le premier mai et le 30 novembre. En revenus, un montant de \$2,197.26 et en dépenses, \$13,91.64.

VICTORIAVILLE — Le Club 76 continue ses activités en hiver. Les dirigeants des loisirs de Victoriaville invitent les gens à des exercices matinaux à 6 heures 30 et 7h.15 pour être en forme. Ils invitent spécialement les skieurs afin qu'ils ne se fassent pas éclouer à cause d'un manque de souplesse.

VICTORIAVILLE — M. André Brière, le grand pétanqueur de Victoriaville, nous affirme que la pétanque n'est pas morte à cause du froid... Les amateurs de la pétanque sont invités à se rendre à Drummondville pour pratiquer à l'intérieur d'un boudodrome. D'ailleurs, des tournois auront lieu les 9 janvier, 20 février, 19 mars, 23 et 29 avril.

VICTORIAVILLE — Nous avons appris en fin de semaine que la commission scolaire de Victoriaville n'avait pas encore mis en application le règlement No 7 en ce qui a trait aux six années seulement du primaire, pour cause de manque de locaux au secondaire. Lorsque c'est physiquement impossible, le ministère autorise la non-application du règlement No 7.

Un règlement régissant les abris d'automobiles

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorél a adopté un règlement destiné à régir l'aménagement d'abris d'automobiles temporaires sur son territoire durant la saison hivernale.

Selon ce règlement, l'installation d'abris d'automobiles temporaires sera permise sur le territoire de la ville du premier novembre d'une année au premier avril de l'année suivante. Ces abris d'automobiles devront être situés à au moins trois pieds d'un trottoir de 5 pieds; à au moins cinq pieds d'un trottoir de quatre pieds; à au moins cinq pieds d'un trottoir de 3 pieds; à au moins huit pieds d'une bande de béton et à au moins deux pieds de la ligne, en l'absence de trottoirs.

Le règlement stipule par ailleurs que ces abris d'automobiles temporaires devront être démontés pour le premier avril.

Une assemblée des électeurs propriétaires est prévue pour mercredi soir le 22 décembre, à 7 h., à l'hôtel de ville, pour l'approbation de ce règlement.

Formation d'une troupe

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les scouts-éclairateurs de Plessisville se sont réunis pour la première fois, au local du nouveau scout de Plessisville, sur la rue Saint-Edouard.

Ce groupe porte le nom de la troupe Jean-Rivard et groupe présentement 14 garçons.

Pour les débuts de l'unité, les garçons doivent tous être âgés de 12 à 12 ans et demi. Le nombre limite est 14.

Toutefois, dès l'automne, la troupe sera complétée et on pourra alors compter 24 jeunes de 12 et 13 ans.

La méthode scout pour les 12, 13 ans porte le nom "éclairateur grand projet". Par cette méthode, les garçons sont appelés à choisir à préparer, à réaliser, à évaluer ensemble et avec des adultes, des activités fort nombreuses et diversifiées.

La troupe est sous la responsabilité de M. et Mme Denis Bouffard. Ceux-ci sont secondés par MM. Pierre Michaud et Roger Marcoux.

La troupe Jean-Rivard se réunira tous les mardis soir au local scout de la rue Saint-Edouard.

Surveillance du secteur où eut lieu un éboulement

NICOLET (P.M.) — Les autorités de la ville de Nicolet ont reçu une réponse à la lettre qu'elles s'adressaient, en septembre dernier, au ministère des Richesses naturelles concernant un affaissement de terrain sur la rue Saint-Jean-Baptiste, face à la résidence des Soeurs de l'Assomption. A cet endroit, le sol s'est affaissé de près de deux pieds en quelques années sur une surface passablement grande. On demandait en septembre que des études de ce ministère soient faites et que l'on prenne les mesures qui s'imposent.

La lettre-réponse du ministre des Richesses naturelles, M. Jean-Gilles Massé, fait état de la création, en octobre dernier, d'un comité inter-ministériel chargé de se préoccuper des problèmes qu'éprouvent actuellement plusieurs localités du Québec. Plus dans l'immédiat, le ministre Massé a assuré la ville que la division géotechnique de son ministère installera sous peu l'instrumentation nécessaire à la surveillance du secteur du territoire environnant, où fut repéré un affaissement du sol.

Les policiers dotés d'une motoneige

SOREL (L.B.) — Le poste de Sorél de la Sûreté du Québec est maintenant doté d'une motoneige pour exercer une surveillance plus étroite des motoneigeistes sur tout le territoire desservi par le détachement de Sorél de la S.Q. Les agents pourront, avec ce véhicule, poursuivre dans les champs ou ailleurs, les motoneigeistes qui commettent des infractions, ce qui était impossible auparavant.

Le poste de Sorél de la Sûreté du Québec rapporte qu'une quinzaine de billets d'infraction ont été émis jusqu'à maintenant à des motoneigeistes qui n'avaient pas de permis de conduire, qui n'avaient pas de plaque d'immatriculation, ou qui se promenaient sur les routes publiques ou dans les rues des villes ou villages.



Le grand chevalier du conseil 6230 d'Arthabaska était heureux de féliciter le président de la campagne journée colombienne du conseil d'Arthabaska, M. Donat Côté. Le comité a d'ailleurs atteint l'objectif à 100 pour cent. Le tout se fait en présence du député de district, M. Jacques Hamel de Victoriaville. (Photo Laurier Gardner)

SAINT-SYLVERE (N.C.) — M. Emilien Cormier de notre localité était à déneiger sa cour à l'aide d'une déneigeuse électrique. A un moment donné, il décida de la nettoyer alors que le moteur était en marche. Il s'est alors fait écorcher trois doigts de la main droite et on le transporta à l'hôpital du Christ-Roi pour y recevoir les premiers soins du docteur Roger Roy.

DRUMMONDVILLE — Beaucoup de gens s'interrogent sur les circonstances qui ont provoqué le bris d'un câble à l'échelle magyrs du camion des pompiers de Drummondville, dimanche matin, pendant l'incendie. On se rappelle qu'à l'été 1969, ce même camion s'est renversé sur le côté par suite de défauts techniques au plus fort d'un incendie. Or, on sait que les normes de sécurité minima sont respectées pour le montage des camions à incendie; certains se demandent si le "minimum" est suffisant. On chuchote en milieu bien informé que des demandes pressantes auprès du conseil de ville ont été déjà faites pour renforcer ce câble, mais que les édiles n'y ont pas donné suite. Cette fois-ci, par chance, un pompier n'a été que légèrement blessé; mais la prochaine fois...

SAINT-CYRILLE — L'ex-maire de la municipalité de village de Saint-Cyrille, M. Roméo Côté, est décédé récemment à Drummondville. Le défunt avait travaillé beaucoup aux différentes réalisations du conseil municipal de Saint-Cyrille depuis plusieurs années. Il était aussi avantageusement connu comme éleveur de visons.

DRUMMONDVILLE — Les photos publiées dans le Nouvelliste de lundi doivent être attribuées à M. Paul-Emile Beausoleil pour l'incendie et à M. Gordon Cloutier pour l'éroulement de maisons. Les images, qui étaient vraiment éloquentes, contribuèrent à donner la manchette à Drummondville dans le plus grand quotidien régional. Evidemment, on souhaite que la prochaine fois que ça se produira, ce sera pour des raisons plus agréables.

DRUMMONDVILLE — A propos de l'incendie de la rue Marchand, un contribuable a sonné une fausse alerte aux petites heures dimanche matin: comme il voyait beaucoup de fumée dans le secteur, il a appelé les pompiers qui se rendirent prestement chez lui, à deux rues environ de l'emplacement du sinistre. Ce n'est qu'à ce moment qu'il apprit que l'incendie pour lequel il alertait les pompiers était combattu depuis deux heures.

PHARMACIES P S M

Recherchez l'enseigne bleue et jaune qui identifie votre pharmacie

Prix en vigueur du 9 au 24 décembre 1971 inclusivement

Rasoir électrique LADY SCHICK CAPRICE 9.95 Ord. 14.95 SPEC.	Miroir à maquillage lumineux CLAIROL TRUE-TO-LIGHT 23.95 4 genres d'éclairage Ord. 29.95 SPEC.	Ensemble couleur KODAK Instamatic X-15 20.75 Avec mallette et mini album GRATIS Valeur 30.95 SPEC.	Ondulateur instantané CLAIROL Kindness-20 14.95 Ord. 24.95 SPEC.	Séchoir à cheveux LADY SCHICK Consolette 22.95 Or Ord. 34.95 SPEC.	Ensemble poudre de bain et huile de bain mousseuse RAYETTE-FABERGE 2.50 Ord. 3.50 SPEC.	Lotion après-rasage HAI-KARATE .98 4 oz. Ord. 1.75 SPEC.	Vaporisateur & humidificateur automatique HANKSCRAFT #202 5.49 Ord. 9.95 SPEC.	Vaporisateur & humidificateur automatique HANKSCRAFT #309 7.93 A vapeur contrôlée Ord. 11.95 SPEC.	Distributeur électronique de mousse chaude SCHICK Ord. 24.95 17.95 SPEC.	Ondulateur instantané CLAIROL KINDNESS CUSTOM CARE 24.95 Avec vapeur contrôlée Ord. 29.95 SPEC.	Miroir lumineux à maquillage SOLARAY Ord. 27.95 19.95 SPEC.	Ensemble crayon et plume à bille PAPER MATE 3.50 Ord. 4.95 SPEC.	Plume à bille PROFILE PAPER MATE 1.35 Ord. 1.95 SPEC.	Ensemble collection-cadeau HAI-KARATE 2.95 1 lotion après rasage, 1 eau de cologne Ord. 4.25 SPEC.	Ensemble cadeau CENTAURE 6.49 12 on. Ord. 9.25 SPEC.	
Séchoir à cheveux LADY SCHICK BEAUTY SALON 37.95 Avocat Ord. 54.95 Avec vaporisation hydratante SPEC.	Rasoir électrique LADY SCHICK CROWN JEWEL 13.95 Ord. 18.95 SPEC.	Séchoir SCHICK 21.95 Pour toute la famille Ord. 27.95 SPEC.	Eau de cologne CEINTURE NOIRE 2.75 4 on. Ord. 4.00 SPEC.	Lotion après rasage CEINTURE NOIRE 2.25 4 on. Ord. 3.00 SPEC.	Ensemble cadeau SKINNY DIP 3.50 Poudre de bain 4 on. et cologne en aérosol 2 on. Ord. 4.50 SPEC.	Rasoir électrique rétractable 3 vitesses SCHICK 19.95 Ord. 33.95 SPEC.	Bain de mousse SOFTIQUE 1.89 15 on. Ord. 2.50 SPEC.	Eau de cologne SKINNY DIP 1.75 Vaporisateur 2 on. Au choix Ord. 2.25 SPEC.	Rasoir avec ruban à raser réglable TECHMATIC 2.19 de GILLETTE Ord. 2.95 SPEC.	Eau minérale VICHY CÉLESTINS .49 32 oz. Ord. .59 SPEC.	Papier hygiénique LADY SCOTT 2.33 Couleurs assorties Ord. 2 rouleaux .43 SPEC.	Papier mouchoir KLEENEX CANADIANA 6/1.00 100 mouchoirs doubles Couleurs assorties Ord. .26 ch. SPEC.	Huile de bain SOFTIQUE 1.05 2.3 on. Ord. 1.69 SPEC.	Pâte à dents CLOSE-UP .99 Format super Ord. 1.79 SPEC.	Fixatif pour cheveux ALBERTO VO-5 1.99 4.5 on. "égaler les cheveux rebelles" SPEC. Plus 5 on. GRATIS Valeur 4.47	Lampes éclair SYLVANIA Ord. SPEC. Cubes en 3 1.77 1.27 AG-18 en 12 2.16 1.37 M-28 en 12 2.64 1.67 Magi-cubes en 3 2.40 1.77

Des cadeaux appréciés POUR ELLE

Des cadeaux appréciés POUR LUI

Egalement disponibles chez votre pharmacien P.S.M., des rasoirs électriques pour hommes et pour dames de marque PHILLISHAVE — REMINGTON — SCHICK.

PHARMACIES P S M

Prix en vigueur du 9 au 24 décembre 1971 inclusivement

Les quantités sont limitées

Pierre Vallières dénonce le FLQ

MONTREAL (PC)—Le leader révolutionnaire québécois Pierre Vallières a décidé de rompre tout lien avec le Front de libération du Québec FLQ.

Il a identifié le Parti québécois comme la seule "alternative réelle" au pouvoir en place et comme "principale force politique stratégique de la lutte de libération" du peuple québécois.

Vallières, qui vit en clandestinité depuis la fin de l'été dernier, a fait cette déclaration dans un texte de 27 pages envoyé au journal *Le Devoir* par un message. Le texte était accompagné d'une lettre manuscrite adressée au directeur de ce journal, M. Claude Ryan.

Pierre Vallières exhorte les fequistes et leurs sympathisants à mettre fin à l'action entreprise en 1963 et dont le point culminant a été la crise d'octobre 1970. Il estime maintenant que le terrorisme est devenu "le prétexte et l'occasion" que recherchent les gouvernements fédéral et provincial pour éradiquer les véritables forces du mouvement de libération que sont

le Parti québécois, les centrales syndicales et les comités de citoyens.

FLQ

Il est contraire à l'intérêt du peuple québécois que le FLQ poursuive son action, écrit-il.

"Si j'assume cette responsabilité qui m'incombe à plus d'un titre de dénoncer publiquement l'agitation armée et du même coup, d'affirmer la nécessité pour le FLQ de se saborder comme groupes (s), comme sigle, comme mythe, comme "menace terroristes", comme théorie et comme pratique, je ne possède cependant aucun pouvoir de décision sur les fequistes, aucun mandat pour parler en leur nom, aucun tour dans mon sac pour empêcher que n'importe qui, y compris la police, se serve de trois lettres FLQ à n'importe quelle fin, écrit Vallières.

Pierre Vallières a participé à la vague fequiste de 1966. Il a été prisonnier pendant plus de quatre ans, écrivain politique, bouc émissaire préféré de maints gouvernements, symbole révolutionnaire. Il prônait de-

puis plusieurs années la lutte armée comme seul moyen de libération pour le Québec.

Il est encore poursuivi par les forces policières.

Ryan

Dans sa lettre, Vallières note que plusieurs seront surpris qu'il en soit arrivé "en gros, aux mêmes conclusions que MM. Claude Ryan et René Lévesque".

"Il ne me fut pas facile de me rendre à ces conclusions. J'ai longtemps hésité avant de me décider à une autocritique radicale, ainsi qu'à une remise en question totale du fequisme, sans émotivité, sans parti-pris, sans aucun souci de préserver mon image politique, mais plutôt avec la seule ambition d'être le plus lucide et le plus objectif possible, le plus honnête et le plus désintéressé possible."

Dans sa lettre manuscrite, Pierre Vallières note de plus que sans son "passage à la clandestinité, je n'aurais sans doute jamais vu aussi clair que maintenant et je serais demeuré prisonnier du mythe que j'étais devenu depuis quelques années".

Vallières collabora dans les années 50 à la revue "Cité Libre" avec Gérard Pelletier et Pierre Elliott-Trudeau.

"Je n'ai plus maintenant aucune raison de demeurer dans la clandestinité, mais je n'ai pas encore trouvé le moyen de refaire surface sans que cela ne serve, une fois de plus, qu'à me

laisser pourrir pour rien en prison". Il a évoqué la possibilité de convoquer une conférence de presse au début de 1972.

Vallières reconnaît dans le Parti québécois le principal instrument que le peuple du Québec s'est donné pour effectuer sa libération nationale et sociale.

"N'eut été l'action conjointe du PQ, des centrales ouvrières et de tout ce que le Québec compte de forces progressistes, le FLQ aurait eu à assumer devant l'histoire l'odieuse responsabilité d'avoir offert aux exploitateurs du peuple québécois l'occasion rêvée de lui porter un coup peut-être fatal".



Pierre Vallières



Charles Gagnon

Gagnon pas d'accord avec son associé Vallières

MONTREAL — Charles Gagnon s'est prononcé hier contre la décision de son associé, Pierre Vallières, de répudier le Front de libération du Québec et d'appuyer le Parti Québécois dans la lutte pour l'indépendance de la province.

Au cours d'une entrevue radiophonique accordée à Radio-Canada, Gagnon a déclaré que le fait que Vallières ait changé d'avis ne

devrait pas amener ceux qui luttent pour l'établissement d'un Québec indépendant et socialiste à abandonner la partie.

Dans une lettre publiée hier matin par le quotidien montréalais "Le Devoir", Pierre Vallières explique que le FLQ est dépassé parce qu'il provoque la peur et la répression. Il ajoute que les Québécois peuvent changer leur société par des moyens démocratiques.

tour d'horizon

Diefenbaker critique le nationalisme et le continentalisme

MONTREAL — L'ancien premier ministre John Diefenbaker a critiqué devant 500 personnes réunies à Montréal, autant le nationalisme économique que le continentalisme. M. Diefenbaker s'est dit d'avis que la position du président Nixon sur l'indépendance canadienne n'était pas nécessairement partagée par les hommes d'affaires américains. Il a déclaré que le Canada devait accepter les investissements étrangers tout en s'assurant que les compagnies étrangères établies au Canada respectaient les lois canadiennes.

Saisie de 600 livres de haschisch

RED DEER — La Gendarmerie royale a arrêté, hier, sept Américains à Red Deer, en Alberta et a procédé à la saisie de 600 livres de haschisch. Selon les policiers, il s'agit de la plus importante saisie de cette drogue au Canada. Les personnes arrêtées devaient comparaître devant un tribunal d'Edmonton hier après-midi. Elles seraient originaires du Colorado. La valeur de la drogue saisie est évaluée à environ \$3 millions.

Tué en vendant un fusil de chasse

CALGARY — Un employé à temps partiel dans un magasin de Calgary, Jim Curtis, âgé de 19 ans, a été tué samedi soir par un client qui venait de demander à examiner un fusil de chasse. Aussitôt l'arme en main, le client a sorti de sa poche quelques cartouches en a chargé le fusil et a tiré à bout portant sur le jeune Curtis. Tandis qu'il prenait la fuite, le meurtrier est tombé sur un agent de police, John Ogilvy. Il a tiré sur lui, le blessant à l'aine. D'autres policiers accoururent et le prirent en chasse. Les policiers durent tirer sur lui. Touché au postérieur, il finit par se faire prendre.

Jean-Noël Tremblay professeur

CHICOUTIMI — Le député de Chicoutimi à l'Assemblée nationale et ex-ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, fera partie du corps professoral de l'Université du Québec à Chicoutimi où, à compter de janvier, il dispensera, à temps partiel des cours sur la "littérature de guerre". M. Tremblay donnera particulièrement des cours aux adultes le lundi soir. M. Tremblay enseignait à l'Université Laval avant son élection à l'Assemblée nationale en 1966.

Camionneurs en colère

FORESTVILLE — Les quelque 200 camionneurs artisans, à l'emploi de l'Anglo Canadian Pulp and Paper, à Forestville, ont entrepris de débrayer graduellement, hier, pour appuyer leurs revendications auprès de la compagnie, soit des heures de travail plus humaines et un meilleur prix pour le transport du bois. Les camionneurs ont commencé à redescendre des chantiers, hier matin, et ont stationné leurs camions près de l'intersection de la route Forestville-Saint-Luc, à la suite d'une décision prise dimanche au cours d'une assemblée, à Forestville. Ils exigent une augmentation des prix pour le transport du bois, de l'ordre de 50 pour cent, et demandent que leurs heures quotidiennes de travail soient réduites de quinze à une moyenne se situant entre neuf et douze heures.

Rémi Paul à la défense de l'union des conseils de comtés

QUEBEC (DNC) — Les libéraux et les péquistes ont rejeté, par un vote de 49 contre 13, une motion proposée par le député de Maskinongé, M. Rémi Paul, demandant que le projet de loi 276, sur le regroupement municipal, soit retiré en commission parlementaire.

Au cours du débat en comité plénier au sujet de ce projet de loi, M. Paul s'est fait le porte-parole de l'Union des conseils de comté qui se dit insatisfaite de la législation proposée et qui indique que le ministère des Affaires municipales ne l'a pas consultée au sujet de cette législation.

Me Paul a d'ailleurs donné lecture d'un télégramme adressé à chacun des partis représentés à l'Assemblée nationale pour demander que l'adoption de cette législation soit retardée et qu'entre temps, le ministre Tessier convoque la commission parlementaire des Affaires municipales pour que tous puissent faire des représentations.

Plusieurs députés libéraux dont Guy Bacon pour le rappel du bill 63

par Jean-Pierre GAGNON
QUEBEC (DNC) — Le député libéral de Trois-Rivières, M. Guy Bacon, accorde un "délai raisonnable" de six mois au gouvernement pour le rappel de la loi 63 "visant à promouvoir l'enseignement du français" et pour l'élaboration d'une véritable politique linguistique.

En effet, au cours d'un entretien, hier, le député du parti gouvernemental a maintenu les propos qu'il avait tenus samedi au cours de son émission hebdomadaire sur les ondes de CHLN.

Selon M. Bacon, si le gouvernement veut être conséquent avec ce qu'il a énoncé au cours de la campagne électorale, il devra d'abord faire du français la langue du travail au Québec.

Or, a-t-il ajouté, pour appliquer cette politique, il devra d'abord se débarrasser de la loi 63. De toute façon, a souligné M. Bacon, le gouvernement se doit d'établir une politique favorisant le français au Québec au cours des prochains mois.

Rappelant que le rapport général de la Commission Gen-

dron sur le statut de la langue française doit être rendu public au cours des premiers mois de 1972, le député croit pour sa part qu'un délai de six mois est suffisant pour énoncer une politique générale.

Soulignons par ailleurs que selon les informations recueillies dans les milieux parlementaires, le député Bacon n'est pas le seul membre du parti ministériel à souhaiter le rappel de cette législation qui, selon les rapports préliminaires, démontre nettement qu'elle a plutôt favorisé l'enseignement de l'anglais plutôt que du français.

En effet, il appert assez nettement qu'une quinzaine de députés du parti ministériel souhaitent que le gouvernement prenne l'engagement formel de retirer cette législation. Il s'agit, pour la plupart, de jeunes députés élus lors de la dernière élection. Toutefois, quelques députés "un peu plus expérimentés" et qui ont connu le fameux débat-marathon de 1969, font actuellement campagne au sein du parti afin d'inciter le premier ministre à saisir la première oc-

casión de retirer cette législation.

Parmi ceux-ci, on note le cas de M. Léo Pearson, député de St-Laurent de même que du député de Fabre, M. Gilles Houde. On se rappellera toutefois que ce dernier, après un discours dans lequel il avait fait mention de certaines objections au bill 63, s'était absenté de la Chambre au moment du vote décisif. Il a confié à quelques députés qu'il ferait de même si une situation semblable à celle de 1969 se présentait à nouveau. Il occupe actuellement le poste d'adjoint-parlementaire du ministre de l'Éducation.

offrez un cadeau de 309 Jours

A Noël, offrez à vos parents ou amis, un abonnement au Nouvelliste. Ce sera une façon d'être présent à leur esprit durant 309 jours en 1972.

SERVICE DU TIRAGE le nouvelliste

GENS DE L'EXTERIEUR

Remplissez ce coupon et un agent communiquera avec vous. SERVICE DU TIRAGE 500, rue St-Georges - Trois-Rivières

Nom
Adresse
Ville
Tel.:

Communiquez avec le service du tirage: 376-2501

\$17.50 le couple
et vous avez droit à une jolie chambre bien confortable pour vous reposer des courses dans les magasins; un lit double pour y passer la nuit; une piscine extérieure chauffée et les commodités du centre-ville de Montréal.
(En vigueur du 17 décembre au 3 janvier)
Réservez en composant (514) 878-2332
Hotel Bonaventure
HOTELS WESTERN INTERNATIONAL

COGNAC DE LA PLUS HAUTE TRADITION
Delamain

S.A.O. N° 131 - C IMPORTÉ DE FRANCE - O.G.M. MONTREAL

VENEZ VISITER LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION

en style

Colonial

TOUS LES MODELES EXPOSES EN MAGASIN

LIVRAISON RAPIDE

AMEUBLEMENTS DU PORT ENR.



AUTHENTIQUE en érable solide

Nous nous spécialisons dans les meubles colonial

AMEUBLEMENT DU PORT ENR.
Route Marie-Victorin - Nicolet
(Face à la route du Port St François)
MAINTENANT SANS FRAIS A NICOLET
Tél.: 293-4579
Vaste stationnement privé pour les clients

Ouvert jeudi soir et vendredi soir

Entreposage gratuit

Livraison gratuite

UN KIOSQUE EXPRESSEMENT AMENAGE DANS NOTRE MAGASIN DE NICOLET EST REMPLI DE BEAUX STYLES "COLONIAL"



L'agressivité a toujours caractérisé les grands athlètes... A partir de ce proverbe, Yves Roy (21) et Michel (Jim) Lefebvre bataillent pour attraper le ballon. Ces deux jeunes joueurs de la ligue de basketball de la CSRM, sont considérés comme les deux meilleurs joueurs de ce circuit. (Photo: Normand Rheault)

Dans la ligue Lavolette

SM Muffler freiné par la Bijouterie Villemure

TROIS-RIVIERES (RL) — Un tour du chapeau de Gilles de Repentigny a aidé l'équipe de la Bijouterie Villemure à remporter une difficile victoire de 6 à 5 sur le SM Muffler dans une partie régulière de la ligue de hockey Lavolette.

Il s'agissait de la deuxième victoire seulement de la Bijouterie Villemure cette saison qui a causé une forte surprise en freinant l'élan victorieux du SM Muffler qui venait de remporter quatre victoires consécutives.

Gilles Matteau, Léon Lemay et Jean Clément ont complété le pointage pour les vainqueurs pendant que le cerbere André Martineau récoltait deux aides.

Jacques Abran, avec deux buts, Michel Delage, Denis Marion et Jean Lizotte ont marqué pour le SM Muffler devant les filets.

Les vainqueurs menaient par 6 à 1 jusqu'au milieu de la période finale et ont étouffé dans l'oeuf un rattrapage de dernière minute du SM Muffler.

Classement:

Nom	g	p	nc	bc	pts
Pause-Café	11	3	2	91	55 24
H.B.L.Q.	8	5	3	95	63 19
S.M. Muffler	4	8	2	63	82 15
Bij-Villemure	1	10	5	53	105 7

(Parties d'hiver soir non comprises)

COMPTEURS:

Nom	b	a	pts
Lefrance, Gilles, Pause-Café	25	11	36
Abran Jacques, S.M. Muffler	13	18	31
Abran Denis, H.B.L.Q.	12	18	30
Robert Réal, Pause-Café	12	18	30
Abran Jack, H.B.L.Q.	15	13	28
Delage Michel, S.M. Muffler	14	13	27
Janel Yvon, H.B.L.Q.	10	17	27
Trépanier Jean, T.B.L.Q.	10	16	26
Nadeau Richard, H.B.L.Q.	12	13	25
Veuilleux Gilles, Pause-Café	5	18	23
Carrière Léon, H.B.L.Q.	10	12	22
Lizotte Jean, S.M. Muffler	11	10	21

GARDIENS DE BUTS:

Noms	pi	bc	moy.
Ouellette Roger	14	45	3,32
Thibault Gaëtan	2	10	5,00
TOTAL PAUSE-CAFE	16	55	3,74

GARDIENS DE BUTS:

Nom	pi	bc	moy.
Lefrenière Normand	12	45	3,75
Charel Lucien	16	63	3,96
TOTAL H.B.L.Q.	10	44	4,44
Grenier Maurice	6	38	6,23
Lamy Gilles	16	82	5,21
Boivin Luc	9	9	5,44
Martineau André	5	37	7,24
Villemure Yves	1	11	1,00
Desjardins Gilles	11	8	8,00
TOTAL BIJ-VILLEMURE	16	105	6,98



Le premier rallye-école Molson à Louiseville s'est avéré un franc succès dimanche à l'hôtel du Boulevard. Le Louiseville Auto Club a souligné le travail accompli par certains membres du club au cours de la soirée qui a suivi. Sur la photo, de gauche à droite, Michel Marcotte président du club félicite Bernard Savoie, Georges Roy agent Molson de la région, Jean-Jacques Richard, Fernand Laterreur organisateur et Gilles Guertin. (Photo: Lapointe)

Victoire de 7-6 sur la Caisse Pop

Lacerte aide la banque de Montréal avec 5 buts

TROIS-RIVIERES (RL) — Avec une belle performance de cinq buts et une passe, J.P. Lacerte, de la banque de Montréal, a presque défait à lui seul l'équipe de la Caisse Pop lors d'une joute régulière de la ligue de hockey des banques.

Michel St-François a réussi les deux autres buts des vainqueurs pendant que J. Groleau, avec deux aides, R. McCarthy, C. Althot, A. Lortie et J. Clément, avec une passe chacun, ont également participé au pointage.

J.M. Martel, avec deux buts et une passe, R. Dufresne, R. Charette, J.C. Massicotte et J. Toupin, ce dernier avec trois assistances en plus, complétaient le total des vaincus.

Classement:

Nom	g	p	nc	bc	pts
BCN	6	1	0	22	13
B.M.	4	1	3	30	28 9
P. Royale	4	0	4	37	38 8
Caisse Pop	1	0	7	30	55 2

Gardiens de but:

Nom	pi	bc	moy.
J.C. Gaudette	8	22	2,75
L. Bédille B.M.	8	28	3,50
P.A. Gagnon B.R.	7	27	3,86
Y. Dupont, BCN	1	4	4,00
D. Alarie C. Pop	3	16	5,33
J. Rivard C. Pop	3	23	7,66
C. Saurer C. Pop	1	4	4,00
R. Rousseau C. Pop	1	10	10,00

Pointeurs:

Nom	b	ass	tot.
P. A. Gagnon B.R.	17	5	22
A. Duval, BCN	10	4	14
Y. Dupont, BCN	7	7	14
J. Toupin, C.P.	7	7	14
J. Roy, B.R.	6	7	13
B. Dufresne, C.P.	3	3	6
V. Tessier, BCN	6	4	10
P. Deslites, BCN	5	3	8
J.G. Miquellette B.R.	1	9	10

Gilles Hould abandonne le hockey définitivement

GRAND'MERE (D.L.) — Le sportif très connu de la ville du Rocher, Gilles Hould qui jouait dans la ligue Kokominan depuis plusieurs années, a abandonné le hockey. C'est en effet ce que nous a déclaré Richard Lane publiciste de la ligue lors d'un communiqué. Hould aurait eu des démêlés avec les officiels au cours de quelques rencontres et a décidé de céder sous le poids de l'incompétence de ceux-ci.

C'est en effet les motifs qu'il a évoqué lors de sa démission remise au président Gilles Buisson. Il va sans dire que le retrait de ce joueur qui était considéré comme un pionnier de ce circuit, a causé plusieurs bouleversements dans le milieu.

Durant ce temps, l'Hôtel de la Salle a défait la taverne Létourneau par le pointage de 6 à 3. Réjean Laforme a été l'artisan de la victoire avec un "tour du

chapeau". Les autres buts des vainqueurs sont allés à Gaston Lincourt, Paul Robitaille, et Claude Lemay. Pour la taverne Létourneau, Denis Nolin, Marcel Troitier et Lucien Julien ont compté tour à tour.

Dans une autre rencontre, la Consol, a battu les Locations Bonaventures 5 à 3 grâce à deux buts de Gaston Saint-Ours. Les autres francs-tireurs de cette équipe ont été Herby Hayes, Denis Ricard et Gaston Saint-Pierre. Pour les Locations Bonaventures Jean-Marie Mongeau a marqué à deux reprises et François Maurais a complété le pointage.

La lutte est toujours de plus en plus vive pour la première position au classement des équipes et des pointeurs. Selon les derniers renseignements André Boucher détenait toujours la tête des compteurs.

Chez les Old Timers du Cap

Loranger procure un gain aux Canadiens

Cap-de-la-Madeleine (RL) — Denis Loranger a enfilé les deux buts des Canadiens qui ont blanchi les Wings 2 à 0 dans une partie régulière de la ligue de hockey des "Old Timers". Laurentide du Cap-de-la-Madeleine. Dans la deuxième rencontre

du programme double, les Blues ont remporté une victoire difficile de 2 à 1 sur les Kings. André Lefebvre et René Lamy ont compté pour les Blues pendant que Albert Baril évitait le blanchissage à son équipe.

Le grand gin.

40 on: \$8.20
25 on: \$5.45
10 on: \$2.35



BOLS

Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

Une sacrée bonne boisson.

TERRAINS A VENDRE SALONS DE COIFFURE PRETS BIJOUTIERS CHAMBRES ASPHALTE ENCAN CORDONNIERS MAGASIN A LOUER VETEMENTS CADEAUX LOCATION ON DEMANDE A VENDRE HOMMES DEMANDES PHARMACIES DIVERS ECOLE AMEUBLEMENTS DE BUREAU ACCESSOIRES D'AUTOS CHAUSSURES TIMBRES-MONNAIES (COLLECTION) FER FORGE CAMPING CARRIERE ET PREFESSION COTES PROFESSIONNELLES... TRECTEURS AUTOBUS OBJETS PERDUS ET TROUVES MOTO... LINGERIE GRAINS ENGRAIS TELEVISIONS VIDEOS COURS PRIVES PEINTURES POSITIFS OFFERTS SERVICE DE BONNES FRUITS ET LEGUMES SALLE RECEPTIONS BIJOUTIERS ALIMENT DEMANDE ANIMAUX ENTIERES FOURRURES ANTIQUITES ROBES DE MARIES PAYSAGISTE MUSIQUE BUANDERIES ASSURANCES COUVERTURES VENTILATION MAINTENANCE MATERIAUX POUPONNIERES NETTOYAGE MACHINE A Coudre CHALET MOTEURS RESTAURANT EMBROIDERIES AGENTS DEMANDES ENCAN GARAGES MEUBLES VELOS PLOMBERIE MAONS IMPRIMERIE FLEURISTE PRETS EMRUN... MANGES... MAGASINS DE COUPONS LOCAUX DEMANDES CAMPING CARAVANING MATOCYCLETTES PATISSIERS REPRESENTANTS LOCAUX A LOUER TERRAINS DEMANDES OU A LOUER VENDRE DEMANDES MACHINERIES LOURDES PROPRIETES A VENDRE BOUCHERS-EPICIERES APPARTEMENTS A LOUER VENDRE DEMANDEES CHAMBRES A LOUER APPARTEMENTS DEMANDES ARTICLES DE SPORT TERRES OU FERMES DEMANDES REMBOURRAGE ACCESSOIRES ELECTRIQUES COMMERCES DE BIENES MACHINES A Coudre REPRESENTANTES COMMERCE A LOUER RAYONS TISSUS... MARQUES SALONS DE BARBIER CHAUFFAGE... COUSINS DE LAUREN... A LOUER HOMMES DEMANDES OCCASIONS AFFAIRES DECORATION INTERIEURE ENFERMAGE... TISSUS PROPRIETES DEMANDES CLIMATISATION TERRES OU FERMES A VENDRE PRELARTS-TUILES TAPIS EXTERMINATION ENTREPRENEURS CONSTRUCTEURS PERSONNEL ACCESSOIRES DE FERME ET JARDIN STATION DE SERVICE RADIOS MACHINERIES MACHINISTES CARTES D'AFFAIRES CHAMBRES ET PENSIONS AUTOS A LOUER EMPLOIS DEMANDES MODISTES COUTURIERES TAILLEURS PROPRIETE A LOUER PLOMBERIE FEMMES FILLES DEMANDES LOGEMENTS DEMANDES REPARATIONS DIVERSES ENTRETIEN BOULANGERS PORTES ET CHASSIS TAXIS A VENDRE OU A ECHANGER MACHINES DE BUREAU LOGEMENTS A LOUER GARDERIES D'ENFANTS LOGEMENTS DEMANDES CAMIONS A LOUER GARDERIES D'ENFANTS

... mille X s'en charge à peu de frais



Appelez-nous aujourd'hui, demain VOUS serez appelé!

annonces classées

trois-rivières 378-6116 shawinigan 537-1801 grand'mère 538-1717

Plus de milles chez

Firestone

Entretien du train de roulement

révision des freins:

\$36⁸⁸

- Rectification des tambours et meulage des garnitures pour obtenir un contact parfait entre ces pièces.
- Pose de garnitures de qualité supérieure garantissant un long millage.
- Inspection de sécurité de tout le système de freinage.
- Nettoyage et regarnissage des roulements extérieurs de roues avant.
- Addition de liquide pour service super-dur.
- Essai sur route de la voiture afin de s'assurer que tout le travail répond aux normes de qualité de Firestone.

Prix pour freins à tambour uniquement. Révision des freins à disque: demandez nos prix.

GARANTIE DE 30.000 MILLES

EN CE MOMENT, AU MAGASIN

FIRESTONE

2380, ROYALE TROIS-RIVIERES 375-4816

ANTIGEL POUR LAVE-GLACE 69¢

BATTERIE ROCKET 200 \$15.49

Garantie de 24 mois AVEC BATTERIE REPRISE

le nouvelliste sport

Pour briser le duo Esposito-Orr

Place au trio Ratelle-Gilbert-Hadfield

MONTREAL (PC)—Il a fallu un trio complet, celui de Ratelle-Gilbert-Hadfield, des Rangers de New York, pour séparer le duo Phil Esposito-Bobby Orr, des Bruins de Boston, au sommet des compteurs de la LNH, mais Esposito est toutefois demeuré au 1er rang avec un total de 51 points, soit un de plus que Ratelle. Hadfield suit avec 46, précédant Gilbert avec 45 et Orr avec 43.

Par ailleurs, Esposito est devenu le 16e joueur dans l'histoire de la ligue à enregistrer 300 buts et, seul, Maurice Richard, a réussi l'exploit plus rapidement que lui, soit en 481 parties contre 564 par Esposito. Chez les autres compteurs de 300 buts, Nels Stewart a eu be-

soin de 566 matches; Bobby Hull, 576; Bernard Geoffron, 583; Jean Béliveau, 594 et Gordie Howe, 624.

Au fait, Bobby Hull a récolté son 627e but en matches réguliers et éliminatoires la semaine dernière, devançant ainsi le Rocket, avec une fiche de 571-58 en comparaison de 544-82 par le Rocket et 786-67 par le meneur de tous les temps, Howe.

Brad Park, des Rangers, est devenu le 2e défenseur encore actif à réussir un truc du chapitre la semaine dernière, derrière Orr, qui a déjà accompli l'exploit à deux occasions, Red Kelly, du Detroit, avait réussi l'exploit le 21 octobre 1954.

Chez les gardiens, le duo Esposito-Smith, du Chicago, a re-

pris le premier rang avec une moyenne de 1.76 but par match, contre 1.86 par le duo Worsley-Maniago, du Minnesota.

	B	A	Pts	Pun.
Esposito, Bos.	23	28	51	17
Ratelle, N.Y.	17	33	50	2
Hadfield, N.Y.	22	24	46	65
Gilbert, N.Y.	20	25	45	16
Orr, Bos.	13	32	45	49
Martin, Buff.	20	15	35	12
R. Hull, Chi.	17	18	35	8
Perreault, Buff.	13	22	35	10
F. Mahovich, Chi.	16	16	32	24
Park, N.Y.	10	21	31	33
Stantfield, Bos.	7	24	31	2
Mikita, Chi.	12	18	30	10
Ullman, Tor.	9	21	30	6
Unger, St-L.	15	14	29	51
Martin, Chi.	12	16	28	24

	mj	b	bl	moy.
Esposito, Chi.	1,000	29	3	1.74
C. Smith, Chi.	800	24	2	1.80
Chicago	1,800	53	5	1.74
Worsley, Minn.	732	22	1	1.88
Maniago, Minn.	1,008	32	2	1.90
Minnesota	1,740	54	3	1.88

Villemure, NY	780	19	1	1.46
Giacomin, NY	900	43	0	2.84
New York	1,680	63	1	2.25
K. Dryden, Mtl	1,400	55	3	2.06
Vachon, Mtl	20	4	0	12.00
Montréal	1,620	61	3	2.25
Johnston, Bos.	900	33	1	2.20
Cheevers, Bos.	720	30	0	2.50
Boston	1,420	44	1	2.37
Parent, Tor.	1,040	44	1	2.53
Plante, Tor.	640	36	0	3.37
Toronto	1,680	80	1	2.85
R. Edwards, Pit.	407	22	0	2.17
Binkley, Pit.	702	36	0	3.07
Rutherford, Pitts.	481	27	0	3.29
Pittsburgh	1,800	90	0	3.00
Favell, Phi.	1,254	54	2	2.58
Gamble, Phi.	426	27	1	3.80
Philadelphie	1,680	84	3	3.00
McLeod, St-L.	800	35	0	2.62
Wakely, St-L.	623	38	0	3.60
McDuffe, St-L.	307	19	0	3.71
St-Louis	1,740	94	0	3.24
Daley, Det.	940	41	0	2.61
A. Smith, Det.	800	53	0	3.97
Détroit	1,740	96	0	3.31
Gardner, Van.	791	45	0	3.41
Wilson, Van.	949	55	1	3.47
Vancouver	1,700	100	1	3.44
Crozier, Buff.	1,600	93	1	3.48
D. Dryden, Buff.	200	18	0	5.40
Buffalo	1,800	115	1	3.82
Meloch, Cal.	1,035	42	1	3.59
Carter, Calif.	585	39	0	4.00
Calif.	240	20	0	5.00
Californie	1,848	124	1	4.00
G. Edwards, LA	749	46	1	3.58
Vachon, LA	680	50	0	4.41
DeJordy, LA	291	23	0	4.74
Los Angeles	1,740	119	1	4.18

Phil. Roberto échangé pour Jim Roberts

LOS ANGELES (PC)—Les Canadiens de Montréal ont cédé Phil Roberto aux Blues de St-Louis hier soir en retour de Jim Roberts, qui avait été repêché par St-Louis en 1967. Avant cette saison, Roberts a récolté 65 buts et 93 aides en 512 matches, plus cinq buts et sept aides cette saison. Roberto a réussi trois buts et deux aides en 27 matches avec les Canadiens cette année. Avec la saison, il avait récolté 14 buts et huit aides en 47 matches dans la LNH.



Bobby Hull, la comète blonde des Black Hawks de Chicago.

Sherbrooke 9 Laval 8

Première période
1. Laval, Denis Daigle (Francœur-Miglia) 2:07
2. Sher., Claude St-Sauveur (Cloutier-Parent) 2:43
3. Laval, André Perreault (Francœur-Gringras) 7:59
4. Laval, Robert Sirois (Lapierre-Perreault) 10:33
5. Laval, Robert Quintal (McCue-Therrien) 12:34
6. Laval, Michel Boudreau (Lapierre-Sirois) 12:58
7. Sher. Marcel Labrosse (Laganier-Goulet) 13:21
8. Sher. Renaud Perron (Gagnon, Isabel) 16:42
Punitions — Labrosse 9:33, Gagnon 18:00

Deuxième période
9. Sher. Pierre Laganier (Lemieux) 5:11
10. Claude St-Sauveur 8:14
11. Sher., Marc Goulet (St-Sauveur) 10:07
12. Laval, Robert Sirois (Lapierre) 16:55
13. Sher. Renaud Perron (Isabel-Gagnon) 19:09
Punitions — Mathieu 15:38, Francœur et Cloutier mineures-majeures 18:46

TROISIÈME PÉRIODE
14. Sher. Gaston Boulanger (Robert-Sirois) 7:53
15. Laval, Michel Boudreau (Lapierre-Sirois) 11:46
16. Laval, Denis Daigle (Lapierre-Gringras) 19:22
Punitions — Mathieu 18:33, Francœur majeure mauvaise conduite, Parent mineure majeure les deux à 15:34

Période supplémentaire
17. Sher. Claude St-Sauveur (Yvon Cloutier) 4:22
Total Laval 36, Sherbrooke 47

Au coût de \$900

Une greffe de cheveux au blond Bobby Hull

TORONTO (PC) — Après une greffe de cheveux, qui lui a coûté \$900, Bobby Hull a déjà sur la tête des mèches assez épaisses pour lui permettre d'apparaître à la télévision dans une publicité de shampooing. Le célèbre ailier gauche des Black Hawks de Chicago, venu à Toronto pour prendre part au jeu de la LNH contre les Maple Leafs de la ville-reine, a déclaré qu'il fait enregistrer, cette semaine, une publicité pour la télévision.

"La scène se passera au vestiaire, dit-il. Je suis censé dire: 'Je déteste perdre — surtout mes cheveux — mais je serai prêt à perdre tous mes cheveux pour me débarrasser de mes pellicules.'"
"Puis, j'ouvre mon placard et j'y trouve une photo de ma femme. A ce moment j'explique comment elle m'a fait découvrir ce shampooing pour me débarrasser des pellicules."
Jusqu'à l'été dernier, Hull promenait partout sa calvitie. Puis, il a décidé de consulter un dermatologue.
Le médecin a trouvé que Bobby avait une auréole de cheveux fournis à l'arrière de la tête. Il en a donc tiré 90 touffes pour les lui greffer sur la tête même. A raison de \$10 la touffe, cela lui a coûté \$900.

Glen Sonmor, pilote-gérant du Minnesota

L'AMH pourrait bien débiter sans une équipe newyorkaise

Neil Shayne, avocat newyorkais qui est président du club de la nouvelle Association mondiale de hockey, a admis hier qu'il connaîtrait peut-être des difficultés à aligner un club en 1972.

De passage à Montréal, Shayne a déclaré: "Je ne peux aligner un club avant d'être assuré de certaines dates et l'AMH me presse de les obtenir."

Il a ajouté que son grand problème était l'élément "temps" et a admis que "l'AMH pourrait bien débiter sans moi".

Shayne a intenté deux poursuites qui, l'espère, l'aideront à faire partie de la ligue de 12 équipes.

La première est contre le comité de Nassau, où il espère aligner son équipe dans le Colisée des Vétérans de Long Is-

land. La seconde est une poursuite anti-trust de \$33 millions intentée à la LNH lorsque celle-ci a décidé, le 8 novembre, d'agrandir ses cadres à Atlanta et Long Island dès 1972. Selon Shayne, cette décision l'empêche d'évoluer à Long Island.

Shayne a expliqué qu'il s'était mis en quête d'une filiale dans l'AMH à la suite des déclarations publiées voulant que la LNH n'agrandisse pas ses cadres avant 1974-75.

Bonne décision
Il a ajouté qu'il "n'avait jamais eu d'offre directe" de dates de la part de la direction du Colisée de Long Island.

Par ailleurs, Shayne a admis que la LNH avait pris "une bonne décision" en avançant son expansion de deux ans, "car j'aurais peut-être fait la même chose à sa place".

Au sujet de sa poursuite de \$33 millions contre la LNH, Shayne a déclaré que "celle-ci avait été très tranquille et je crois qu'elle ne s'est pas débattue autant qu'elle l'aurait dû".

Shayne prévoit que sa poursuite à l'endroit du comité de Nassau sera réglée d'ici quelques semaines et elle n'a été prise que dans le but d'obtenir le droit d'évoluer dans le Colisée. Il ne croit pas que sa poursuite contre la LNH "soit entendue" avant un an.

Selon lui, il serait stupide de la part de l'AMH de révéler les noms des joueurs qu'elle a approchés et il ignore tout d'un supposé repêchage des joueurs de la LNH par l'AMH.

"Je n'ai jamais été avisé d'un repêchage de joueurs, mais j'ai reçu des lettres et des appels de tous les agents des joueurs à travers le pays."

A défaut du Colisée de Long Island, Shayne pourra aligner son club à Brooklyn ou Queens, mais ces centres sportifs ne seront pas prêts l'an prochain en banlieue de New York.

Premier pilote-gérant
Les Saints du Minnesota, de l'AMH, ont révélé hier soir que Glen Sonmor, originaire de Hamilton, avait signé un contrat comme pilote-gérant. Winnipeg a engagé Annis Stukus comme directeur-gérant plus tôt ce mois-ci.

Jim Adams, président des Saints, a révélé que Sonmor avait signé un contrat "de plus d'un an". Sonmor résignera son poste d'instructeur à l'Université du Minnesota pour accepter le nouveau poste.

Adams a précisé que le salaire était "sensiblement supérieur à celui de l'université et comparable à ceux de la LNH".

Sonmor, instructeur de l'université depuis cinq ans, a déjà évolué dans les mineures à Minneapolis, Cleveland et St-Louis, en plus de courts séjours avec les Rangers de New York de 1953 à 1955.

Il a déjà évolué aux côtés des pilotes actuels de la LNH, Fred Shero, Fred Glover et Emile Francis.

Admettant qu'il y avait songé à deux fois avant de quitter l'université, Sonmor a ajouté que le club commencerait bientôt à préparer une liste de joueurs pour la saison prochaine, soit chez les pros, juniors, etc.

Adams a déclaré que les Saints n'entreront pas en guerre de contrat avec la LNH et respecteront les contrats à long termes, "mais notre budget nous permettra d'aligner un bon club".

Les Saints évolueront au nouvel Auditorium de St-Paul, qui doit ouvrir ses portes en décembre 1972 ou janvier 1973.

Classements de la World Boxing Association

Le Japonais Koichi Wajima jugé le boxeur du mois

SYLVANIA, Ohio (AFP) — Le Japonais Koichi Wajima a été nommé, lundi, "boxeur du mois" par la World Boxing Association en raison de son inattendu succès sur l'Italien Carmelo Bossi, à qui il a ravi le titre de champion du monde des moyens juniors, le 30 octobre, à Tokyo.

Une mention spéciale a, par ailleurs, été accordée à l'Américain Jerry Quarry pour sa rapide victoire (K.O. au premier round) sur le Britannique Jack Bodell, champion d'Europe des poids lourds. A noter dans cette catégorie l'apparition, à la 10e place, de Terry Daniels, prochain rival de Joe Frazier.

Classements de la WBA pour novembre-décembre:

Lourds:
Champion: Joe Frazier.
1. Cassius Clay
2. George Foreman
3. Jerry Quarry

4. Oscar Bonavena
5. Floyd Patterson
6. Jimmy Ellis.
Mi-lourds:
Champion: Vicente Rondon
1. Bob Foster
2. Mike Quarry
3. Jimmy Durree.

Moyens:
Champion: Carlos Monzon
1. Benny Briscoe
2. Benny Sterling
3. Emile Griffith.

Moyens juniors:
Champion: Koichi Wajima
1. Ralph Palladin
2. Miguel de Oliveira
3. Carmelo Bossi.

Mi-moyens:
Champion: Jose Napoles
1. Adolph Pruitt
2. Eddie Perkins
3. Billy Backus

Mi-moyens juniors:
Champion: Nicolina Loche
1. Bruno Arcari

2. Joao Henrique
3. Antonio Cervantes.
Légers:
Champion: Ken Buchanan
1. Mando Ramos
2. Roberto Duran
3. Raymond Dias.

Légers juniors:
Champion: Alfredo Marciano
1. Ricardo Arredondo
2. Victor Etchegaray
3. William Martinez.

Plumes:
Champion: Antonio Gomez
1. Eder Jofre
2. Ernesto Marcel
3. Kunaki Shibata.

Coq:
Champion: Ruben Olivares
1. Jesus Pimentel
2. Rafael Herrera
3. Jesus Castillo.

Mouches:
Champion: Masao Ohba
1. Orlando Amores
2. Betulio Gonzales
3. Susumu Hanagata.

Dimanche soir à Oakland

Californie 4 Boston 2

Première période
1. Californie, Sheehan 16 (Redmond, Vadnais) 7:47
Punitions — McKenzie B 6:47, Marshall Cal 1:45, Walton B 19:35.

Deuxième période
2. Boston, Hodge 7 (Green) 3:04
3. Californie, Boldirev 5 (Pinder) 6:52
Punitions — McKenzie B (mineure double) Sheehan Cal, Pinder Cal (Punition de match) 17:51

Troisième période
4. Californie, Ferguson 9 (Vadnais, McKechnie) 5:34
5. Boston, Esposito 23 (Bucyk, Starfield) 5:51

Lancers
6. Californie, Carleton 7:19, 30
7. Boston, Shmyr Cal (majeure) D. Smith B (inconduite de match) 6:45, Orr B 19:30

Californie
12 5 9-26
Boston, Johnston, Calif., Meleche.
A, 7:38

A Blue Bonnets hier soir

PREMIÈRE COURSE
2 Tidy Rose 25.60 8.70 5.70
5 Danouchka 4.60 3.40
8 Pierzhins Lad Temps: 2:11.1

DEUXIÈME COURSE
8 Baylor Hanover 4.50 3.50 2.60
5 Showell Adios 9.40 4.40
4 Ace Dean Temps: 2:10
Parl Double 2-8 562.30

TROISIÈME COURSE
7 Battle Sharp 7.30 3.60 2.90
5 Southern Song 3.90 3.10
4 Cheval Chanceux 3.10
Temps: 2:07

QUATRIÈME COURSE
5 Uncle Art 14.80 6.60
8 Davey Bars Temps: 2:09
Quinnella \$46.90

CINQUIÈME COURSE
3 Bor R. 4.20 3.30 2.80
4 Laurelin 8.30 4.70
2 Mr. Waters Temps: 1:19

SIXIÈME COURSE
6 Sylvie Butler 42.60 16.70
7 Tiger Herbert Temps: 2:08
Quinnella \$20.10

SEPTIÈME COURSE
4 Keystone Sturdy 6.90 4.30 3.40
3 Beatie Mir 6.90 4.50
2 Notre Dame Temps: 1:18
Beatie Mir 6.90 4.50

HUITIÈME COURSE
4 Debuture 26.40 6.60
6 Buckeye Joe Temps: 2:07
Quinnella \$12.80

NEUVIÈME COURSE
Mister Clean 3.10 5.50 3.10
Loyal Friend 4.50 3.40
Speedy Eg Temps: 2:07

DIXIÈME COURSE
4 Rime 71.80 19.00
1 Countess René Temps: 2:08.4
Exacta: 6x1 937.60

LE ROI MAURICEN DES HABITS INC.

DEPUIS 5 ANS TOUJOURS DE L'AVANT

Joyeuses Fêtes

à tous nos clients et amis

Jacques Vachon, gérant
Clément Trodechaud, commis
Denis Lafrance, commis
Lise Bourgeois, caissière
Jeanne-d'Arc Comtois, couturière

Fidèle à sa politique de toujours fournir la meilleure qualité possible dans le vêtement masculin, nous invitons la population à se prévaloir de nos services au cours de l'an qui s'en vient.

**1054, CHAMPFLOUR
FACE À LA GARE
TROIS-RIVIERES**

SPEED QUEEN

ET DESIRÉ MEUBLES VONT DE PAIR

GARANTIE À VIE
sur la cuve en acier inoxydable

10 ANS
sur le mécanisme de la transmission

2 ANS DE SERVICE GRATUIT
pièces et main-d'oeuvre

AU PLUS BAS PRIX DE LA RÉGION

RÉJEAN LORANGER
Tél.: 375-3052

DESIRE MEUBLES
70, rue St-Georges Cap-de-la-Madeleine Tél.: 375-3052

J. Doucet inc.

484, DES FORGES TEL: 374-2366

BOUTIQUE DE VETEMENTS DE QUALITÉ POUR TOUTE LA FAMILLE

vous souhaite

LE PLUS JOYEUX NOËL

et **LA PLUS HEUREUSE ANNÉE**

En 1972, comme dans le passé, nous continuerons à vous offrir le plus beau et le meilleur à bas prix.

J. DOUCET, prop.